

Technicienne, technicien en bâtiment

Remplacement à temps plein - 35 heures/semaine jusqu'au 20 janvier 2023

Services des ressources matérielles

Numéro du concours : SRH-21-22-103

Affiché le : 2022-04-01

Date limite : 2022-06-30

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, soit à procurer une assistance technique aux différents services du centre, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services, soit à être responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Dans le domaine du génie civil, la personne salariée de cette classe d'emplois :

- Analyse les besoins relatifs à la construction et à l'aménagement de locaux ainsi qu'à la construction de mobilier et d'équipement, tout en tenant compte des contraintes qu'imposent leur usage et les normes établies.
- Effectue les visites, les recherches et les consultations nécessaires et prépare les plans et devis qui serviront de base de travail au personnel professionnel tel que architectes, ingénieures et ingénieurs.
- Vérifie si les travaux respectent le cahier des charges, les différents règlements et normes en vigueur tels que ceux des municipalités; elle peut également se prononcer sur l'opportunité de réaliser ou non les projets qui lui sont soumis, ou proposer les modifications qui s'imposent au point de vue technique, et conséquemment, elle peut expliquer son point de vue à la direction.
- Dans les limites de sa compétence, elle élabore et prépare des dessins et des plans d'architecture, de chauffage, de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de plomberie, d'électricité ou autres, ainsi que les devis appropriés pour fins de soumission, de construction; elle élabore des plans types pour certains locaux tels que laboratoires et cafétérias.
- Effectue certains travaux tels que les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts.
- Elle peut, en outre, suivre la marche des travaux et préparer des rapports progressifs en particulier afin d'établir les paiements à faire et de s'assurer du respect de l'échéancier.

Dans le domaine de la mécanique du bâtiment, la personne salariée de cette classe d'emplois :

- Est responsable du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et de contrôles.
- Effectue les opérations requises de calibrage, d'ajustement, de modification et de programmation des contrôles pneumatiques et électroniques.
- Coordonne les travaux techniques de l'entretien préventif des systèmes mécaniques, elle procède aux inspections régulières et aux tests d'opération requis; elle voit à ce que les réparations soient effectuées ou les effectue au besoin; elle fait les recommandations nécessaires pour les réparations majeures ou pour les améliorations requises.
- Participe à l'élaboration et à la tenue à jour de l'inventaire physique des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes. Elle étudie, propose des programmes de conservation d'énergie, les applique ou les fait appliquer lorsqu'ils sont approuvés.
- Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences

- Posséder une bonne connaissance du français tant à l'écrit qu'à l'oral.
- La personne devra pouvoir se déplacer à l'aide de son automobile. Les frais étant remboursés selon la politique du Centre de services scolaire de la Capitale.

AUTRES DÉTAILS

La personne titulaire de ce poste travaillera sous l'autorité de la direction adjointe du service concerné. Le taux horaire prévu est de **24,36\$ à 33,95\$** pour une semaine de travail de 35 heures. L'horaire de travail est de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Date d'entrée en fonction : dès que possible.

OFFRE DE SERVICE

Pour déposer votre candidature, vous êtes invités à cliquer sur le lien suivant :

[Pour postuler, cliquez ici](#)

Les qualifications des candidates et candidats pourront être vérifiées au moyen de tests. Seuls les candidats retenus seront contactés.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

Le Centre de services scolaire de la Capitale applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Le Centre de services scolaire de la Capitale est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.



PIERRE D'AMOURS
Coordonnateur par intérim